

SSCT pour les membres du CSE ou de la CSSCT Renouvellement

UIMM

PÔLE FORMATION

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Réglementaires

02/07/2026

Public et prérequis

Après 1er mandat de 4 ans dans la CSSCT et /ou CSE

Membres CSSCT et/ou CSE

Les objectifs

- Permettre aux membres de la CSSCT et/ou CSE d'actualiser et de perfectionner leurs connaissances pour leur nouveau mandat à l'aide d'un stage de formation distinct de celui de la formation initiale (Article R. 2315-11 du code du travail).

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Apports théoriques (ppt, vidéos)
- Partage d'expériences
- Exercices d'application à partir de cas concrets, si possible sur ceux vécus lors du premier mandat
- Exercice pratique (quizz, chasse aux risques, visite et analyse du site)

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Contenu de la formation

Jour 1 Rappel et évolution du cadre réglementaire du CSE

Matin

- Rappel et évolution du cadre réglementaire (y compris nouvelle loi santé au travail du 02/08/2021)

Après-midi

- La CSSCT et/ou CSE (actions, rôles, composition, mandat, heures de délégation, réunions, missions d'étude et d'investigation)
- Rapport - programme et bilan annuel sur l'hygiène, la sécurité

Jour 2 Les autres acteurs de la prévention et la sécurité dans le management

Matin

- Retour d'expérience sur le fonctionnement de la CSSCT lors du premier mandat (réalisations, rôle qu'a tenu chaque acteur, difficultés rencontrées et projets prioritaires pour le nouveau mandat). Partage sur les changements technologiques et organisationnels
- Attentes des membres de la CSSCT et/ou CSE pour prendre en charge ces nouveaux projets

RÉFÉRENCE

REGCSENO00003S

CENTRES DE FORMATION

Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Epinal

DURÉE DE LA FORMATION

5 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- Rappel sur le droit à la formation et sur le rôle des différents acteurs (Services de santé au travail, CARSAT, inspection du travail, INRS)
- Les indicateurs de performance AT/MP
- Rappel sur la responsabilité civile et pénale
- Droit d'alerte en cas de danger grave et imminent

Après-midi

- Rappel sur le plan de prévention et protocole de sécurité

Jour 3 Evaluation des risques professionnels et analyse d'accident - Matin

- Rappel sur l'évaluation des risques professionnels : démarche d'analyse des risques et maîtrise des risques
- Evolutions de cotations dans le document unique des participants : évolutions de la réglementation et exemple, étude du document unique de l'entreprise (si autorisation)
- Visite du site

Après-midi

- L'analyse des accidents du travail : arbre des causes avec étude d'accident d'une entreprise présente

Jour 4 Rendre la CSSCT/CSE constructive et communication

- Rendre la CSSCT constructive : faire progresser la CSSCT, réunion efficace
- Exercices de communication, bonne attitude
- Jeux de rôle

Jour 5 Etude particulière - étude de cas

Matin

- Rappel concernant l'outil d'évaluation OIRA et étude de cas
- Etude de cas d'évaluation de la pénibilité

Après-midi

- Développement sur des risques particuliers liés à l'activité de l'entreprise sur des sujets comme par exemple : les RPS (Risques Psycho-Sociaux), les TMS (Troubles Musculo-Squelettiques), les risques chimiques (ACD et CMR)
- Présentation des problématiques et des solutions par les stagiaires

Conclusion

- Bilan de la formation

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour